



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE LA POLYVALENTE LAVIGNE TENUE LE 24 septembre 2018

1. Ouverture de la séance

M. Karim Adjaïlia déclare la séance ouverte. Le quorum étant constaté, la réunion débute à 18 h 35.

2. Vérification des présences et constatation du quorum

Étaient présents : Isabelle Blais, parent
Mélissa Blais, parent
Ève Gamache, parent
Sophie Lalonde, parent
Karine Legault, parent
Isabelle Jacques, parent
Mélanie Bouchard, parent
Nathalie Ladouceur, enseignante
Daniel Legault, enseignant
Tanya Lepage, enseignant
Stéphanie Savard, enseignante
Isabelle Mayer, personnel soutien
Judith Perron, personnel professionnel

Étaient absents : Jacinthe Charbonneau, parent
Éric Giroux, parent
Alexandre Hudon, enseignant

3. Élection d'un président ou d'une présidente;

Il est proposé par Mme Melissa Blais appuyé par Mme Isabelle Blais que la présidente pour une durée d'un an soit, Mme Sophie Lalonde.

4. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Élection d'un président ou d'une présidente;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal du 11 juin 2018;
6. Parole à l'assemblée;
7. Règles de régie interne;
8. Calendrier des rencontres;
9. Mot de la direction

- Bilan 2017-2018
- Application polyvalente Lavigne

10. Point (s) pour consultation :

- Politique concernant l'alcool, les drogues et les médicaments en milieu de travail

11. Levée de l'assemblée.

EPL-18-19
001

Il est proposé par Mme Nathalie Ladouceur appuyé par Mme Isabelle Mayer que l'ordre du jour soit adopté.

5. **Adoption et suivi du procès-verbal du 11 juin 2018**

EPL-18-19
002

Il est proposé par Mme Nathalie Ladouceur et appuyé par Mme Isabelle Mayer que le procès-verbal du 11 juin 2018 soit adopté.

6. **Parole à l'assemblée**

Présentation des membres.

7. **Règles de régie interne**

Voir document. Le comité est en accord.

8. **Calendrier des rencontres**

Le conseil d'établissement est en accord avec les dates de rencontre du calendrier 2018-2019.

9. **Mot de la direction**

Bilan 2017-2018 : Projection et explication du document remis. Le directeur relate les réussites scolaires de l'année 2017-2018. Une hausse de la diplomation est notée pour les niveaux du 5^e secondaire, FMS, CFER, PD3 et PD4.

Application polyvalente Lavigne : Une nouvelle application sera disponible sur androïde et Apple. Le calendrier, les activités et autres seront mis à jour régulièrement.

Le directeur explique également le document sur les sorties éducatives. En résumé, les sorties obligatoires seront assumées par l'école. Par contre, en ce qui concerne les sorties « profils », un 10% sera demandé aux parents pour le transport.

10. **Point pour consultation**

Politique concernant l'alcool, les drogues et les médicaments en milieu de travail.

À partir du 17 octobre prochain, si un élève est en état de consommation, celui-ci devra quitter immédiatement l'école.

Projet éducatif + PEVR

Le document sera complété et devra être retourné au directeur.

Projets d'activités internes

Le comité est informé des projets d'activités internes.

11. Varia

Mme Sophie Lalonde demande d'avoir des précisions sur la sélection des élèves qui vont en Pré-Dep. Mme Judith Perron explique que les enseignants ainsi que la direction se rencontrent afin de voir ce qui est le mieux pour l'élève. Le parent et le jeune sont mis au courant rapidement par téléphone soit par le tuteur de l'élève et par la direction adjointe.

Mise à jour sur les retards non motivés versus les retenues données. Lorsque l'élève a un retard non motivé, une retenue de 30 minutes de 12h30 à 13h00 s'applique. Par contre, la secrétaire de niveau déduit si l'élève a des retards récurant versus un élève qui est en retard pour la première fois.

12. Point pour approbation

Activités externes :

EPL-18-19
003

Conformément à l'article 87 de la LIP, le conseil d'établissement approuve les activités externes.

Les activités 001 à 009 sont approuvées.

13. Levée de l'assemblée

EPL-18-19
004

La levée de l'assemblée est proposée à 19 h 47.

Il est proposé par Mme Nathalie Ladouceur et appuyé par Mme Isabelle Mayer que la levée de l'assemblée soit levée.

Présidente

Secrétaire